



Novembre 2023

Gazette de la Vézère



3 Avenue de Lascaux

24 290 Montignac-Lascaux

05 24 16 15 00 – 06 12 82 19 95

smbvvd@syndicat-vezere-dordogne.fr

« L'Homme qui traverse la rivière ne doit pas se moquer de celui qui se noie »

La Programmation Régie

Intervention sur le cours d'eau du Coly

L'équipe régie du Syndicat est intervenue sur le Coly pour deux sites à proximité du Manoir d'Hautegente.

Il s'agissait principalement d'une action de gestion de ripisylve et d'encombres à caractère d'urgence. L'accumulation d'embâcles pouvant présenter un risque d'accentuation des inondations. Une échancrure sur seuil a aussi été faite, afin de rétablir la continuité écologique sur le site.



Intervention sur le Fongive

Le Fongive est un affluent en rive gauche de la Vézère qui traverse les communes de Campagne et de St Cyprien. Long de 7 776 mètres linéaires, l'objectif de cette intervention a été la gestion de ripisylve et d'embâcles. Du retrait ou repositionnement d'embâcles pour la diversification des habitats et des écoulements.



Les Dossiers Techniques

Etat des lieux de la Seignolle sur la commune de Sergeac

Le Commune de Sergeac a sollicité le Syndicat pour réaliser un état des lieux de la Seignolle sur le secteur communal.

L'objectif étant de déterminer les différents points et/ou problématiques sur le linéaire afin d'établir un diagnostic complet. Ainsi, en ressortiront les grandes thématiques de gestion associées.

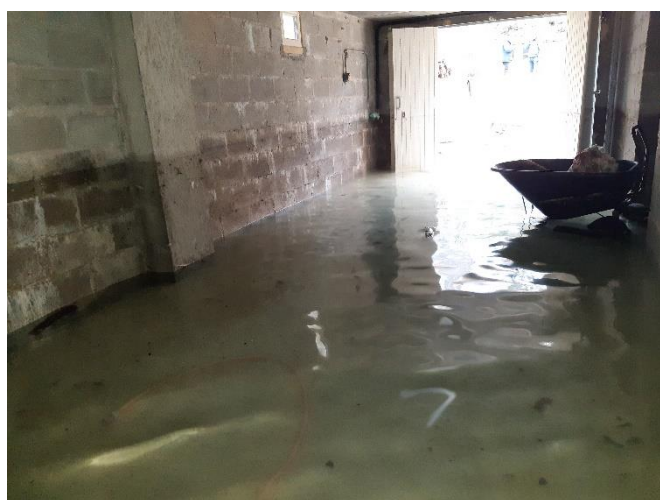


Cet état des lieux est maintenant terminé. Il sera rédigé et présenté au conseil municipal en début d'année 2024.

Les inondations sur le Turançon

Suites aux différentes intempéries de la fin du mois de Novembre, et aux pluies incessantes, certains affluents de la Vézère ont réagi de manière directe.

Ici, l'exemple du Turançon qui inonde les parcelles exploitées pour la production florale et une habitation.



Les Informations Générales



Prochain conseil syndical

Le prochain Conseil Syndical
aura lieu le lundi 18 décembre
2023, à la salle des fêtes de
Thonac, à 18h30.

